

BROCANTE de RENTRÉE



réservée aux particuliers

organisée par le Cyclo Club d'Escaudœuvres
sous l'égide de la municipalité

Dimanche 7 septembre 2025
de 7 h à 18 h

Quartier Tisserin
ESCAUDŒUVRES

(rues Victor Hugo, Jean Perrin et Henri Barbusse)

→ **Bulletin d'inscription disponible en mairie** ←
ou sur <https://www.escaudoeuvres.fr>

Renseignements et inscriptions (entre 17 h et 20 h) :

Jean-Marc DENIS - 39 rue de Bouchain 59161 ESCAUDŒUVRES

Tél. : 03 27 81 79 22

Jean-Marc THELLIEZ - 14 rue Victor Hugo 59161 ESCAUDŒUVRES

Tél. : 03 27 78 26 17

Philippe MOREAU - 9 rue Pierre Corneille 59400 CAMBRAI

Tél. : 03 27 82 33 58

Courriel : ccescaudoeuvres@orange.fr - Blog : ccescaudoeuvres.clubeo.com

Bar et petite restauration sur place
Service assuré sur les emplacements

Conception/Impression : Mairie d'Escaudœuvres - 0306256609 - Ne pas jeter sur la voie publique

Organisateur : Cyclo Club d'Escaudœuvres

Inscription à la brocante de rentrée 2025
se déroulant le **dimanche 7 septembre 2025 à Escaudœuvres**

— Personne physique —

Je, soussigné(e)

Nom : Prénom :

Né(e) le : Département : Ville :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Courriel :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le : Par :

N° immatriculation de mon véhicule :

déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e) ;
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du code du commerce) ;
- de non-participation à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal).

Fait à : Le :

Signature :

Bulletin d'inscription à déposer avant le 30 août 2025 à :

Jean-Marc DENIS - 39 rue de Bouchain 59161 ESCAUDŒUVRES
ou Jean-Marc THELLIEZ - 14 rue Victor Hugo 59161 ESCAUDŒUVRES
ou Philippe MOREAU - 9 rue Pierre Corneille 59400 CAMBRAI

Réservation : 3 m minimum 12 m maximum	Nombre de mètres (par 3, 6, 9 ou 12 m)	Prix par mètre	Prix total
Tarif valable pour tous	3 ou 6 ou 9 ou 12 m	 m x 1 €	 €

Ci-joint le règlement de euros pour l'emplacement d'une longueur de mètres.

Règlement par chèque à l'ordre du C.C.E. ☐ - Règlement en espèce ☐

**Ce bulletin devra être remis à l'organisateur
qui le joindra au registre réservé à cette brocante**

Conception/Impression : Mairie d'Escaudœuvres - 0306256609



Brocante de rentrée

Quartier Tisserin Escaudœuvres

Règlement

1. Cette foire est franche, c'est-à-dire que toute personne physique (particulier uniquement) peut exposer, confectionner et vendre au public sans acquitter une redevance, mis à part le forfait de l'emplacement.
2. Tout exposant doit être inscrit sur le listing du Cyclo Club d'Escaudœuvres (**interdiction de céder son emplacement à des commerçants sous peine de poursuite**).
3. Tout exposant doit être muni d'un numéro d'emplacement qui lui sera indiqué et devra en respecter les limites.
4. L'exposant s'engage à monter, préparer, décorer et animer son stand à ses frais.
5. Seule l'association du Cyclo Club d'Escaudœuvres est autorisée à vendre nourriture, boissons, etc.
6. Les exposants seront entièrement responsables de leurs produits et matériels, l'association du Cyclo Club d'Escaudœuvres décline toutes responsabilités.
7. En vertu des dispositions de l'article L214-7 du code rural, la vente d'animaux de compagnie est **interdite**.
8. La brocante occupera les rues : Victor Hugo, Jean Perrin et Henri Barbusse.
9. Les contrevenants à ce règlement seront immédiatement expulsés du champ de foire par les forces de l'ordre si nécessaire. Les litiges éventuels seront arbitrés par les membres du bureau de l'association.
10. Le bulletin d'inscription devra être retourné, dûment rempli et signé à :
Jean-Marc DENIS - 39 rue de Bouchain 59161 ESCAUDŒUVRES ou
Jean-Marc THELLIEZ - 14 rue Victor Hugo 59161 ESCAUDŒUVRES ou
Philippe MOREAU - 9 rue Pierre Corneille 59400 CAMBRAI
avant le 30 août 2025.
Une confirmation avec votre numéro d'emplacement vous sera retournée durant la semaine précédant la brocante.
11. Les résidents du quartier Tisserin seront prioritaires pour exposer devant leur habitation.
12. Tout emplacement inoccupé à 8 heures sera redistribué et non remboursé.

Les membres du bureau du Cyclo Club d'Escaudœuvres